

Envoi : 29/05/2018  
Réception par le Préfet : 29/05/2018  
Publication : 01/06/2018



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019  
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS  
TROISIEME PROGRAMMATION 2018**

**Présidence de :** M. Rémy WITH

**PRESENTS :**

M. BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER, MUNCK, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. VOGT.

**EXCUSE :**

M. DELMOND.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.

Mme GROFF donne procuration à Mme DREXLER.

M. HABIG donne procuration à M. WITH.

Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental, donne procuration à M. BIHL.

Mme MEHLEN-VETTER donne procuration à M. HAGENBACH.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme LUTENBACHER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2013-4-1-1 du 18 octobre 2013 relative à la validation des autorisations de programme et autorisations d'engagement,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-2-5-1 du 19 février 2015 relative à la validation des autorisations de programme et autorisations d'engagement complémentaires,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-1-5-1 du 23 janvier 2015 relative à la première révision des Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,

- VU la délibération n°CD-2017-7-5-2 du Conseil départemental du 21 décembre 2017 relative à la politique de l'Action Territorialisée,
- VU l'avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires réunie le 13 avril 2018,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la troisième programmation pour l'année 2018 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014-2019,
- Accorde les subventions afférentes pour un montant total de 175 658 €, réparties de la façon suivante par Territoire de Vie et par modalité de versement de l'aide départementale :

**Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin**

- Projets dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique :

Projet :	<b>13-8 Réaménagement du Palais de la Régence</b>
Maître d'ouvrage :	ENSISHEIM
Localisation :	ENSISHEIM
Numéro d'opération :	CTV00856
Montant du projet :	771 000 € HT
Montant subventionnable :	771 000 €
Taux :	15 %
Subvention :	<b>115 650 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K213, imputation 204-312-204142-35521-006 AP2013
Cofinancement :	Région Grand Est : 142 930 € Etat (DETR) : 132 768 €

Projet :	<b>23-6 Création d'un itinéraire cyclable/voie verte Oberentzen-Niederentzen-Biltzheim-Oberhergheim</b>
Maître d'ouvrage :	CC Centre Haut-Rhin
Localisation :	Oberentzen-Niederentzen-Biltzheim-Oberhergheim
Numéro d'opération :	CTV02016
Montant du projet :	250 000 € HT
Montant subventionnable :	250 000 €
Taux :	13 %
Subvention :	<b>32 500 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K213, imputation 204-628-204142-35521-006 AP2015
Cofinancement :	Etat (TEPCV) : 160 000 €

## **Contrat de Territoire de Vie Région Mulhousienne**

- Projet dont la participation départementale fera l'objet d'un versement unique :

Projet :	<b>21-8 Participation au Fonds d'intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)</b>
Maître d'ouvrage :	MULHOUSE
Localisation :	MULHOUSE
Numéro d'opération :	CTV02114
Montant du projet :	275 077 € HT
Montant subventionnable :	275 077 €
Taux :	10 %
Subvention :	<b>27 508 €</b>
Imputation budgétaire :	Programme K215, imputation 204-93-204142-35721-006 AP2015

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité